

Technical and Bibliographic Note / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Quelques pages sont coupées.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L A

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Omnibus prodesse, obesse nemini. Utile à tous, nuisible à personne.—P. Fourier.

RÉDACTEUR
et
ADMINISTRATEUR :

ABONNEMENT
\$1.00 PAR ANNÉE.

L'ABBÉ
LÉON PROVANCHER
CAP-ROUGE.

Avec l'autorisation de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Les Veillées du Presbytère.

LA MÉDITATION.

M. le Curé.—Eh bien, mes amis, comme vous êtes ici pour votre instruction, chacun va raconter sans gêne—nous ne sommes pas ici en public—comment il s'en est retiré avec sa méditation sur la malice du péché. Vous aviez tout le temps de la messe pour vous en occuper. Voyons, François, comment vous avez entendu la voix de Dieu qui vous parlait ?

François—Je vous avoue, M. le Curé, que je n'ai pas entendu grand'chose. Cependant j'avais la meilleure volonté possible. En entrant dans l'église, je me suis dit : il faut que je m'explique à moi-même la malice du péché. Sans donc m'occuper de tout ce qui m'environnait, je me suis demandé : qu'est-ce que le péché ? C'est une désobéissance à Dieu. Mais quand je pèche, je ne veux pas du tout désobéir à Dieu ; quel mal y a-t-il donc ?.....Voyons quelques péchés. Je m'emporte en juréments. Ah ! oui, Dieu le défend. Je désobéis donc à Dieu. J'y penserai à l'avenir, lorsque je me sentirai porté à la colère. Mais j'avais à peine réuni ces quelques pensées, que mon esprit s'en est allé ailleurs. Longtemps après je m'en suis aperçu. J'ai essayé de rappeler mon attention sur le sujet, mais je ne trouvais

plus rien, et aussitôt les distractions m'entraînaient ailleurs.

M. le Curé.—Et vous, Antoine ?

Antoine.—Oh ! pour moi, je n'ai pas été si loin. Je voulais pourtant faire la chose comme il faut ; mais je pouvais à peine penser au péché que mon attention se perdait ailleurs. Allons, me suis-je dit, ces choses là ne sont pas pour nous. Et je me suis laissé aller à ne penser à rien le reste de la messe.

M. le Curé.—A votre tour, Michel.

Michel.—Je confesse que je n'ai pas fait mieux que mes deux amis. Comme François, je me suis dit : mais quand je pèche, je ne veux pas désobéir à Dieu.—Mais oui, tu lui désobéis puisqu'il te défend le péché.—C'est vrai, paresse, omissions de mes devoirs, négligences dans le service de Dieu, médisances sans aucune gêne etc. ; Dieu défend tout cela ; je lui désobéis donc quand je m'y laisse aller. Je vais y penser plus sérieusement à l'avenir, et veiller à ne jamais me rendre l'ennemi de Dieu par le péché. Mais c'était sans suite que je parvenais à saisir ces pensées, et aussitôt les distractions m'emportaient ailleurs, de sorte que je ne vois pas grand profit pour moi à de tels exercices.

M. le Curé.—Et vous, Jean-Baptiste ?

Jean-Baptiste.—Pour moi, M. le Curé, je vous assure que la chose a été bien vite

faite. Tenez, je vous avouerai que ce sont là des nouveautés qui ne me vont pas du tout. On ferait bien rire de soi si on allait parler de telles choses aux Etats Unis : là, on se contente de se conduire *comme il faut*, d'être honnête, et on peut compter sur Ciel sans toutes ces cérémonies là ; et c'est aussi ce que je pense.

M. le Curé.—A vous maintenant, Isidore.

Isidore.—Je suis bien aise que Jean-Baptiste ait parlé avec cette franchise. Vous ne manquerez pas, M. le Curé, de lui faire voir comme il a tort. Car après tout, on est catholique ou on ne l'est pas. Dans le premier cas, il faut recevoir l'instruction de ceux qui ont autorité et capacité pour la donner ; et dans le second cas, il ne faut pas prendre une fausse enseigne. Pourquoi se dire catholique quand on parle et qu'on agit comme un protestant ? Plus d'une fois Jean-Baptiste avait échappé devant nous des paroles malsonnantes, aujourd'hui qu'il vous a fait connaître ce qu'il pense, il nous sera agréable de voir avec quelle facilité vous allez le confondre.

Quant à ma méditation, j'avoue qu'avec tous mes efforts, elle n'a pas valu grand-chose. Cependant, j'ai remarqué qu'en réfléchissant ainsi, je voyais des points de vue nouveaux que je n'avais encore jamais remarqués, et la fin de la messe est arrivée que j'ai été tout surpris de la voir venir si tôt. Pourquoi regretter mes péchés, me suis-je dit ?... Dieu m'a créé, et je lui désobéis ! Jésus-Christ est mort pour moi, et je l'offense ! Si j'aimais Dieu davantage, je lui obéirais en toute chose... Il m'aime, lui !... il me fait du bien tous les jours... et ainsi du reste.

M. le Curé.—Eh bien ! mes amis, je vous loue de votre bonne volonté et de votre franchise. Et n'allez pas croire que ce que vous avez fait là soit sans profit pour vous. Il y a des saints qui ont médité pendant des années sans pouvoir remarquer que la chose leur était profitable, sans éprouver aucune consolation. Mais à la fin, la grâce de Dieu est venue récompenser leur bonne volonté, et ils ont fini par trouver tant de bonheur

dans l'oraison, qu'ils en faisaient leurs délices.

Je vais vous faire voir maintenant le défaut de méthode qui a, en grande partie, paralysé vos efforts.

Tous, vous avez manqué un point essentiel, la préparation, c'est-à-dire, vous mettre en la présence de Dieu.

Vous voulez parler à Dieu et écouter ce qu'il va vous dire, il faut donc, avant toute chose, sortir du monde en quelque sorte, ne plus voir, ne plus rien entendre de tout ce qui vous entoure, vous représenter devant Dieu, à ses pieds, seul avec lui. Qui est-il, lui ?... Que suis-je moi ?... Voyez-vous les sentiments de confusion, d'humilité, de crainte qui s'emparent de vous. Vous lui demandez donc pardon, vous lui faites part de vos bons propos. Vous invoquez encore le Saint-Esprit, la Sainte-Vierge pour vous aider à bien faire votre oraison, puis, vous entrez dans la considération de votre sujet.

Remarquez que la méditation est toujours entremêlée d'aspirations, d'invocations, de demandes, suivant les sentiments que vous éprouvez. Enonçons les quelques points qui auraient pu fixer vos pensées.

Qu'est-ce que le péché ?..... Dieu le défend ; pourquoi le défend-il ?..... A-t-il le droit de me commander ?..... Tout obéit à Dieu dans la nature, l'homme seul est assez pervers pour se révolter et dire : je n'obéirai pas !..... Dieu m'aime-t-il ?..... Qu'a-t-il fait pour moi ?..... Et moi, est-ce que je l'aime ?..... Qu'advientra-t-il si je ne l'aime pas ?.....

Ce sont là autant de points qui auraient pu vous occuper des heures durant.

François.—J'avoue, M. le Curé, que je suis surpris de n'avoir pas pensé à tout cela ; il semble que c'est tout naturel. Je pense bien mieux faire à l'avenir.

M. le Curé.—Un point important est qu'il ne faut jamais céder. Vous vous apercevez que vous êtes perdu en distractions ; n'allez pas céder ; ce serait accorder la victoire au démon, car vous êtes bien sûr qu'il fera tout son possible pour vous détourner

d'un si saint exercice d'où dépend votre salut éternel ; comme on vous l'a dit, ceux qui se perdent, c'est parce qu'ils ne réfléchissent pas, ne méditent pas.

Dans un prochain entretien, nous reprendrons le même sujet ; je vous développerai les points indiqués pour vous faire voir comme vous pourriez vous-mêmes faire ces réflexions toutes simples. Puis, je prouverai à Jean-Baptiste comme il a tort de parler comme il l'a fait. Je lui prouverai qu'il n'y a qu'une porte pour entrer dans le ciel, qu'il a beau chercher, il n'en trouvera pas d'autre.

—o—

L'Eglise Syrienne.

L'Eglise syrienne, qu'on désigne encore sous le nom de nation syrienne ou de rite syrien, est distinguée des autres nations chrétiennes de l'Orient par une hiérarchie ecclésiastique spéciale et par un rite liturgique propre à elle.

Cette église est la plus ancienne des églises chrétiennes ; elle est née avec le christianisme. Car on sait que le christianisme a eu sa naissance, son établissement primitif, et son premier développement dans la Palestine et la Syrie. Or, la grande masse de la population de cette partie de l'Asie occidentale parlait le syriaque, elle était par conséquent syrienne ; et même, les juifs à cette époque là parlaient la langue syrienne qu'ils avaient apprise pendant leur long séjour dans la Babylonie, où ils avaient été emmenés captifs par Nabuchodonosor roi de cette contrée, et qu'ils ont conservée après leur retour dans la Judée. Le christianisme doit à la Syrie son nom même, car les actes des apôtres nous attestent que les disciples de Jésus-Christ furent appelés chrétiens pour la première fois à Antioche, ville très célèbre de la Syrie, et qui était la capitale de la partie de l'Empire Romain qu'on appelait alors l'Orient, et qui embrassait toute la Syrie et d'autres pays adjacents.

Dans les premiers siècles du christianisme, l'église syrienne, dans la stricte acception du mot, embrassait une grande partie de

l'Eglise universelle. Elle devait être formée de tous les peuples qui parlaient le syriaque à cette époque. Or, on parlait alors la langue syrienne dans toute la Syrie proprement dite, qui contenait la Phénicie et la Célé Syrie, dans une grande partie de la Palestine, dans toute la Mésopotamie, dans l'Assyrie qu'on appelle actuellement le Kurdistan, dans la Babylonie dite à présent l'Irak-Arabie, dans une grande partie de l'Arménie et de la Perse, etc.

Il est à remarquer que les premiers conciles provinciaux célébrés dans l'Eglise, ont été tenus en Syrie.

Le grec et le syriaque ont été, sans conteste, les seules langues dans lesquelles le culte divin était célébré au commencement de l'Eglise.

C'est un fait mémorable que les Pères de l'Eglise de toutes les époques, n'ont écrit que dans une des trois langues qu'on peut appeler pour cela langues patristiques, et qui sont en même temps les premières langues liturgiques ; ces langues sont le grec, le latin et le syriaque.

Mais l'église syrienne a été frappée d'un malheur qu'aucune autre église n'a jamais senti et qui lui a fait perdre une grande partie de son lustre et de sa gloire. On sait que les grandes hérésies et les malheureux schismes qui ont tant tourmenté l'Eglise chrétienne au quatrième siècle et dans les suivants, ont eu presque tous naissance et développement dans la Syrie et dans les pays voisins. Ces hérésies et ces schismes dont les auteurs et les fauteurs étaient si opiniâtres, si turbulents et si farouches, ne pouvaient pas manquer de donner tôt ou tard un grand coup à l'église syrienne, ce qui, malheureusement, a bien eu lieu. Nous allons esquisser en peu de mots cette grande catastrophe que l'église syrienne a subie dans la belle fleur de sa grandeur.

A continuer.

—o—

Questions sur le Chapelet.

Q.—Qu'est-ce que le chapelet du Sacré-Cœur dont vous parlez dans votre quatrième numéro, et quelles sont ses indulgences ?

R.—Il n'y a pas, que nous sachions, de décrets des congrégations Romaines donnant la forme du chapelet du Sacré-Cœur. Ce chapelet consiste en invocations portant, chacune, indulgences, qu'on a réunies en forme de chapelet pour plus de commodité dans la récitation. Chaque invocation portant son indulgence propre, peut se répéter autant de fois qu'on le désire.

Voici cependant la manière ordinaire de réciter ce chapelet, quand on le dit sur le chapelet de la sainte Vierge :

Sur la croix : la prière de St Ignace, "Ame de Jésus, sanctifiez-moi" etc., (300 jours d'indulgences).

Sur les gros grains : Jésus doux et humble de cœur, rend-z mon cœur semblable au vôtre. (300 jours d'indulgences)

Sur les petits grains : Doux cœur de Jésus, soyez mon amour (300 jours d'indulgences).

A la fin de chaque dizaine on ajoute : Doux cœur de Marie, soyez mon salut (300 jours d'indulgences).

On termine ainsi : Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous. (100 jours d'indulgences). Cœur Immaculé de Marie, priez pour nous, (100 jours d'indulgences).

Ce qui fait on tout 20,200 jours d'indulgences, qu'ont peut gagner *toties quoties*, c'est-à-dire tout autant de fois qu'on le voudra.

Plusieurs curés se montrent mécontents des décisions que nous avons données au sujet du chapelet récité en commun, savoir : que pour gagner les indulgences, il faut que chacun ait son chapelet et en suive la récitation sur les grains. Tous les prêtres doivent savoir cependant qu'en fait de règles liturgiques, le bon plaisir ou déplaisir des intéressés n'est rien moins que zéro. Qu'on nous prouve, par des citations de décrets authentiques, que nous sommes dans l'erreur, et nous nous empresserons de nous rétracter.

Vous voulez donc nous accuser, nous écrit-on, d'avoir prêché une doctrine erronée ?

Ce n'est pas là précisément une doctrine. D'ailleurs vous étiez dans le vrai avec des chapelets bénits par les Pères Dominicains. On nous dit—et nous l'avons aussi lu dans un recueil d'indulgences approuvé par l'évêque du Puy—que les chapelets dits de Ste Brigitte jouissent aussi de ce privilège ; mais on ne cite pas le bref de cette concession, et nous n'avons pu le trouver malgré nos recherches.

Mais pourquoi ne pas inviter et presser un chacun d'avoir son chapelet indulgencié à

lui, en propre ? il y a d'immenses avantages. Le propriétaire en le portant s'assure l'indulgence plénière à l'heure de la mort, en cas où il ne pourrait avoir le prêtre, et il n'y aurait plus alors de doute pour les indulgences à la récitation.

Ne voudrait-il pas mieux pour l'enfant, le jeune adolescent, avoir dans sa poche un chapelet au lieu d'une pipe ?.....

Qu'on veuille bien remarquer que pour gagner les indulgences avec le chapelet béni par les Dominicains, il faut pendant la récitation méditer sur les mystères de Notre-Seigneur, tandis qu'avec les autres, cette méditation n'est pas requise. Sont exemptes de cette méditation les personnes sans instruction qui sont incapables de la faire ; il suffit alors qu'elles récitent dévotement leur chapelet.

Qu'est-ce que le chapelet de Ste Brigitte ?

R.—C'est un chapelet de six dizaines, pour honorer les soixante-trois années que la Ste Vierge a passées sur la terre. Chaque dizaine se compose d'un *Pater*, de dix *Ave*, et du *Credo*, puis on ajoute un *Pater* et trois *Ave* pour compléter le nombre de sept *Pater* et de soixante trois *Ave Maria*. Ces chapelets doivent être bénits par des prêtres à ce autorisés.

Qu'entend-on par chapelet Brigitté ?

Le chapelet Brigitté est un chapelet ordinaire de cinq dizaines auquel les indulgences du chapelet de Ste Brigitte ont été appliquées, ce qui ne peut se faire que par un prêtre qui en a une autorisation spéciale.

Ces indulgences sont—en outre de la plénière une fois par mois pour la récitation quotidienne, 100 jours pour chaque *Pater* et 100 jours pour chaque *Ave*.

Avec le chapelet de six dizaines, c'est 100 jours pour chaque *Pater*, chaque *Ave*, et chaque *Credo*, et l'indulgence se gagne après chaque dizaine ; tandis qu'avec le chapelet Brigitté l'indulgence ne se gagne qu'après la récitation entière du chapelet.

—o—

Histoire d'une mission racontée par un gendarme.

Dans la paroisse de C* * * , une pieuse dame avait en mourant laissé à la fabrique une rente septennale de 500 francs, destinée, disait le testament, à une mission, à une bibliothèque paroissiale, à la splendeur du culte ou à toute œuvre pie.

Jusque-là, c'est à-dire sept fois en cinquante ans, le leg avait été employé à une

mission. L'échéance étant arrivée, un curé, nouveau venu, crut, comme ses prédécesseurs, que ce n'est pas trop d'une mission tous les sept ans, même pour la meilleure des paroisses. Mais certains membres de la fabrique étaient d'avis que, cette année-là, il fallait employer 500 francs à remplacer par un beau lustre la vieille lampe en cuivre jadis argentée. M. le curé aurait pu trancher la question ; mais jugea qu'il valait mieux la déférer à l'évêque. Le sage prélat se prononça pour la mission, motivant ainsi sa réponse : " Plus les habitants de C * * * montrent de la répugnance pour la mission, plus est évident le besoin qu'ils en ont. "

Les esprits commençaient à se calmer, lorsque soudain se répandit la nouvelle que les trois missionnaires attendus étaient des Jésuites. Impossible de décrire l'agitation de la paroisse, tellement on avait entendu dire de mauvaises choses sur le compte de ces religieux.

Un samedi soir enfin (le brigadier), je reçus l'ordre de me rendre avec un de mes hommes au bureau de la diligence. Du moment qu'ils étaient sous ma protection, ces messieurs m'étaient devenus sacrés. Qu'on n'allât pas les entendre, qu'on les laissât prêcher dans le désert, je n'aurais trop su que dire ; mais les injurier, les menacer, halte là ! Pour être prêtre et Jésuite, on n'en est pas moins citoyen français et sous la sauvegarde des lois.

Il y eut, en effet, près de quatre cents personnes qui se transportèrent au bureau de la diligence, et quelques sifflets se firent entendre, lorsque les missionnaires descendirent de voiture ; mais on se borna là. J'avais mon chapeau presque sur les yeux, et l'on savait que lorsque je le porte ainsi, je ne plaisante pas.

Au début, nos missionnaires n'eurent pas plus de cinquante personnes ; mais au bout de huit jours toute la paroisse se pressait au pied de leur chaire. Au bout de quinze jours, on accourait de trois lieues, l'église ne suffisait plus. Ils parlaient simplement mais avec force ; ces hommes-là savent que

l'ennemi est dans le cœur et que pour un homme qui est rebuté par le *Credo*, il y en a dix qui sont bien plus rebutés par le *Décatalogue*.

Dans la matinée du troisième dimanche, à la première messe, les fidèles virent, non sans surprise, agenouillé à la sainte table, avec sa femme et sa fille, M. le docteur R... connu de tous comme ayant été libre penseur et soupçonné même d'être franc-maçon.

Le lendemain, on vit encore M. Y... se promener bras dessus bras dessous, avec sa femme dont il vivait séparé depuis cinq ans.

Les choses donc allant sur ce pied, je dis à mes hommes, pendant le passage de nos chevaux : " Je commence à croire que l'évêque et le curé avaient raison, et que, prêchée ou non par des Jésuites, une mission est préférable à un lustre. "

Puis j'ajoutai : " Je ne suis pas dévot, je suis même un assez triste chrétien ; mais je tiens à ne pas me singulariser. Je veux aller ce soir aux exercices de la mission : ce que j'aurais dû faire plus tôt. "

Nous partîmes donc toute la brigade et nous nous plaçâmes, mes trois hommes et moi, au fond de l'église, près du bénitier. Ce jour-là, le Père supérieur de la mission prêcha ; il nous parla de la confession, et il le fit d'une manière si logique et si éloquent, qu'il aurait fallu être de bien mauvaise foi pour ne pas trouver qu'il disait la vérité.

Après le sermon, viennent les avis. " La communion générale, nous dit-il, aura lieu dimanche prochain. Pour la préparer, je confesserai demain, mardi, les femmes ; après-demain, mercredi, les hommes ; quant aux premières heures de la matinée de jeudi, je les réserve à messieurs les gardarmes, que je recevrai dans la sacristie. "

En entendant cela, je fus abasourdi ; je ne m'attendais pas à cette botte, et lorsque nous sortîmes, je dis à mes hommes : " Eh ! bien, en voilà un qui n'y va pas par quatre chemins. On m'avait peint les Jésuites comme des finauds. Je les trouve, au contraire, très-ronds

—Trop ronds, me dit dit l'un de mes hommes.—Vous avez tort de les traiter ainsi, lui répondis-je ; on ne saurait parler à des militaires avec trop de rondeur et de franchise. Ce missionnaire me paraît être un gaillard qui se connaît en discipline et dans l'art de commander. Eh ! bien, puisqu'il compte sur nous, il ne faut pas qu'il ait compté, comme on dit, sans son hôte. Vous êtes libres, mais, pour moi jeudi matin, je serai à la sacristie.

Toute la gendarmerie, c'est-à-dire, moi, le brigadier et nos trois hommes, nous nous confessâmes, le jeudi matin, à la sacristie, et le dimanche suivant, nous prîmes part à la communion générale à la suite de M. le maire, de M. le juge de paix et de M. le percepteur.

J'étais si content que, le lendemain de cette communion, je dis à mes hommes : " Voyez-vous, on calomnie les Jésuites. Savez-vous ce que j'en pense ?—Et comment pourrions nous savoir ce que vous pensez au dedans de vous-même ?—Eh bien ! sac à papier ! Je vais vous le dire : Je pense que les Jésuites sont des prêtres d'élite, comme qui dirait " la gendarmerie de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. "

—o—

Changements ecclésiastiques

DANS LE DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES

M. L. E. Duguay est nommé curé du Cap de la Madelaine où il exerçait déjà les fonctions d'assistant-curé.

M. Hercule Grenier du Séminaire des Trois-Rivières, est transféré au vicariat des Trois-Rivières.

M. A. Gouin du vicariat de Ste-Flore, à celui de Louiseville.

M. Thos Caron du vicariat de St-Justin, à celui de Ste-Flore.

M. Ad. Milot du vicariat de St-Tite, au vicariat de N-D du Mont Carmel.

M. Oscar Genes. nommé au vicariat de St-Tite.

M. Jos. Ferron nommé au vicariat de Ste-Anne-de-la-Pérade.

M. Joseph Garceau nommé au vicariat de St-Basile.

MM. S. Lafèche, Chs Beaudet, Léon Arcan et Al. Moreau sont nommés professeurs au Séminaire des Trois-Rivières

MM. F. Allard et O. Ferron exercent le ministère dans le diocèse d'Ottawa.

MM. D. Carufel, J. Richard et D. Marchand sont partis pour exercer le ministère dans les Etats-Unis.

—o—

Services religieux dans les différentes églises de Québec

—

Dimanche le 14 octobre 1888.

BASILIQUE.—Grand'messe : M. l'abbé Ed. Pagé Dir. du Pensionnat U. L. ; pas de sermon à la grand'messe ; lecture du mandement de son Eminence, promulguant une encyclique de Léon XIII, sur " la liberté humaine " ; Messe de 8 h. l'abbé Vaillancourt, Vic.

EGLISE ST-PATRICE.—Grand'messe : Monseigneur Marois ; Sermon : R. P. Miller.

EGLISE ST-SAUVEUR.—Grand'messe : R. P. Jodoin ; Sermon : R. P. Grenier ; Archiconfrérie, Sermon : R. P. Boissonnault. Le R. P. Royer, commence la Retraite de N.-Dame de la Garde près Québec.

Pas de rapport de St-Roch ni de St-Jean-Baptiste.

—o—

Eglise des Jésuites

(Congrégation des hommes de la haute-ville).

CALENDRIER PROPRÉ.

25 Jeudi. Fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, l'apôtre du Sacré-Cœur.—Exposition de la relique de la Bienheureuse à la vénération des fidèles.

26 Vendredi. Fête des Saintes Reliques de cette église.

—o—

Nouvelles Diverses.

L'Eglise et le Diable.—Le diable, ce lion rugissant qui tourne sans cesse pour trouver quelqu'un à dévorer, a deux théâtres actuellement où il opère plus en grand contre l'Eglise son ennemie implacable, c'est la France et l'Italie. Ici, il a pour principal agent Crispi, premier ministre du roi Humbert, qui s'efforce tous les jours de resserrer davantage les liens de son captif Léon XIII, et d'attenter à la liberté de l'Eglise. On vient, dans ce but, de décréter de nouvelles lois pénales qui condamnent à la *réclusion perpétuelle* tout italien réclamant la restitution de Rome au Pape. On condamne à l'amende et à la prison les prêtres qui protestent contre les lois injurieuses à l'Eglise, ceux qui engagent les familles à ne pas se plier aux lois contre la religion, etc. Crispi vient encore de décider que les actes passés au Vatican n'auraient plus la même valeur des actes passés dans les ambassades étrangères ; il faudra un notaire *italien*, même pour recevoir le testament du Pape. On a poursuivi dernièrement deux curés pour avoir affiché un mandement de leur évêque, ordonnant, en conscience, le paiement de la dîme que Crispi a supprimée par une loi, etc. Satanique !

Passons maintenant à l'autre théâtre, la France.

Ceux de nos lecteurs qui ne lisent pas habituellement les journaux, seront étonnés d'apprendre ce que l'on fait au pays de nos pères pour exterminer la religion, la faire disparaître entièrement s'il était possible. On a, comme on le sait, fait disparaître le crucifix des écoles, des salles d'asile, des hôpitaux, etc. On a fait imprimer des livres pour les écoles dans lesquels on a supprimé le nom de Dieu partout où il se trouvait. On confisque les biens des évêchés à la mort des titulaires. Il y a plus. On veut empêcher la religion de se recruter. Tous les séminaristes sont obligés d'aller passer une année dans les camps, et les jeunes missionnaires trois ans. On a vu comme

les infirmières laïques qui ont remplacé les sœurs dans les hôpitaux, laissent sans pitié, mourir les malades et les enfants faute de soins. On a fait tout dernièrement le procès à des frères et des sœurs gardiens de prisons pénitencières pour les enfants (écoles de réforme) ; on a condamné à deux mois de prison une sœur qui avait donné des gifles à un enfant de 7 ans, à demi idiot et incontrôlable, etc. Il fallait tout blâmer, bien que la comparaison avec des établissements laïques similaires donnât une supériorité remarquable à ceux tenus par des religieux. Ne se serait-on pas cru là en présence de Tuke et de quelques journaux canadiens qui lui ont fait écho ? On sait que le travail du dimanche est presque général aujourd'hui en France ; mais ce n'est pas assez, il faut faire disparaître le dimanche même. On vient de passer une loi pour obliger les propriétaires d'usines à accorder un septième jour de repos à leurs employés, mais on laisse à ces propriétaires le choix du jour, de sorte que l'un prendra le mardi et l'autre le jeudi, etc. Vraiment diabolique ! Les élections ne se font jamais que les dimanches ! Peut-on profaner plus ouvertement le jour du Seigneur !

Ce n'est pas qu'il n'y ait plus de saintes âmes en France ; oh ! il y en a encore et en grand nombre ; mais le gouvernement est entre les mains de la canaille qui conduit le pays à sa ruine. On paraît avoir oublié 1870, mais il y a encore des Prussiens de l'autre côté du Rhin, et lorsque l'heure de Dieu sera arrivée—et elle arrivera bientôt—le Dieu des armées saura se trouver des soldats ailleurs aussi qu'en Allemagne pour humilier et punir cette France impie, sacrilège et révolutionnaire.

Rose d'or.—Le Pape envoie chaque année une rose d'or, par lui bénite, à la princesse qui s'est le plus distinguée par sa piété, sa charité ou quelque action d'éclat. Cette année, c'est à la régente du Brésil pendant l'absence de l'empereur et de l'impératrice, que la rose d'or fut envoyée, parce qu'elle avait fait proclamer l'affranchissement des esclaves dans tout l'empire.

Sacrilège.—Un escroc, revêtu de l'habit ecclésiastique, est allé dans le haut de l'Ottawa, dans des missions où il n'y a pas de prêtres résidents, et se donnant comme prêtre, il a dit la messe, prêché, entendu des confessions, et surtout reçu des intentions de messes—révoltant !

Progrès du catholicisme.—Les canadiens-français de Toronto viennent de se donner une église à eux, en achetant une superbe église protestante. La dédicace en a été faite très solennellement dimanche le 7 du courant—très bien !

Partis.—L'ex-Père Paradis est parti pour Rome, pour aller, dit-on, plaider sa cause.—M. l'abbé Langis, curé de l'Île-Verte, avec trois de ses paroissiens sont partis pour passer une partie de l'hiver aux Bermudes dans l'intérêt de leur santé.—M. l'abbé Bouchard, ci-devant curé de Beaumont, avec M. l'abbé Ls Gagnon, curé de St-Placide (Charlevoix), se rendent à Trinidad pour refaire leur santé durant l'hiver.

Guillaume II.—L'empereur d'Allemagne qui devait d'abord en arrivant à Rome, aller faire visite au Pape avant de voir le roi Humbert, a fait tout le contraire, il est d'abord allé au Quirinal, puis au Vatican.

Chapelets.—M. l'abbé L. de Shédiac, a une rude envie de nous faire la guerre ; il nous accuse dans l'*Union des Cantons de l'Est* de soutenir des opinions fausses, sans le prouver—pas beau ! de vouloir tromper nos lecteurs—peu charitable ! Il se fâche ; donc il a tort. D'ailleurs pourquoi cette chicane, lorsque nous sommes d'accord ? Il parle du rosaire et des chapelets rosariés ; nous n'en avons pas encore dit un mot. S'il y fut allé plus paisiblement, il aurait vu que nous n'avançons rien sans le prouver.

Escroc.—On se rappelle qu'il y a à peine un mois un prétendu religieux des États-Unis est venu soutirer \$2000 à notre concitoyen M. Barrow. Les derniers journaux reçus de Liverpool nous apprennent que semblable escroquerie—probablement par le même individu, puisqu'il était encore affublé de l'habit religieux—a été pratiquée avec un banquier de Liverpool. La mesure s'emplit, elle débordera bientôt.

Cérémonie.—Les évêques de Sherbrooke et de Nicolet doivent se réunir le 20 à

Coaticook pour la bénédiction d'une nouvelle église et d'une cloche. Mgr Gravel y donnera le sermon en français et M. Brown, curé de St-Hugues, en anglais.

Visite.—Le très R. P. Martin, supérieur général des Maristes, accompagné du P. Leterrier, Provincial du même ordre, sont venus, vendredi dernier, présenter leurs hommages à Son Eminence le Cardinal, et se sont ensuite embarqués pour Nicolet où les appellent des affaires de leur ordre.

Retraite.—Le R. P. Royer est à prêcher cette semaine une retraite à N. D. de la Garde. Il ira le 28 en commençant une autre à St-Simon, diocèse de Rimouski.

Confirmation.—Dimanche dernier, Son Eminence le Cardinal est allé donner la confirmation à Notre-Dame et à St-Joseph, Lévis.

—o—

Courrier de l'utile

—

Moyen de prévenir la rouille des ustensiles de cheminée

Faites chauffer jusqu'à les rendre brûlants ces ustensiles ; frottez-les avec de la cire vierge très blanche ; chauffez-les une seconde fois de manière à faire disparaître cette cire, frottez-les ensuite vivement avec un morceau de drap ou de cuir pour leur rendre leur brillant. Par ce moyen tous les pores du métal sont remplis de matière grasse, et l'humidité même n'aura plus d'action sur eux.

NÉCROLOGE

—

Décédé le 13 du courant, à Rimouski, le Rév. L. T. Bernard, ancien curé de Ste-Claire. Il appartenait à la Société d'une messe, section provinciale, à la Société St-Joseph et à la congrégation du petit-séminaire de Québec. Il était âgé de 69 ans et retiré du saint ministère depuis plusieurs années. R. I. P.

—o—